

INFORMATIONS TARIFAIRES DES PRESTATIONS d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du SAAD En Chœur de l'Association SAJ

Les tarifs des prestations effectuées par le SAAD EN CHOEUR de l'Association SAJ Marseille (Bouches du Rhône) sont établis de la façon suivante. Les tarifs sont applicables et mis à jour au 18 mars 2021.

CHAQUE PRESTATION EST DELIVREE EN **MODE « PRESTATAIRE »** UNIQUEMENT
Sur simple demande, un devis gratuit peut vous être établi.

PRESTATIONS	Travaux Ménagers	Assistance aux enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap		Jardinage et bricolage	Accompagnement véhiculé	Garde d'enfants ¹
Tarif Horaire TTC	20,88 €	20,88 €	20,88 €	26,24 €	20,88 €	20,88 €
Coût après réduction Crédit d'impôt (-50%)	10,44 €	10,44 €	10,44 €	13,12 €	10,44 €	10,44 €
Tarifs horaires dimanches/jours fériés TTC	Pas de service	20,88 € + 33,33 % Soit 27,83 €	20,88 € + 33,33 % Soit 27,83 €	Pas de service	Pas de service	Pas de service
Coût après réduction Crédit d'impôt (-50%)	Pas de service	13,92 €	13,92 €	Pas de service	Pas de service	Pas de service

L'évolution des tarifs « agence » est fixée dans la limite d'un pourcentage prévu par arrêté annuel du ministre chargé de l'économie et des finances.

COTISATION ANNUELLE : 12 € TTC (Hors prise en charge d'un organisme financeur tel que : Conseil Départemental 13, MDPH) Frais gestion.

INDEMNITES KILOMETRIQUES : En cas d'utilisation du véhicule de l'intervenant au profit du bénéficiaire : 0.39 € TTC / km.

¹ Voir Le complément de libre choix du mode de garde (CMG) – www.caf.fr

PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE ET/OU DE JARDINAGE : Pour une durée minimum de 2h00 du lundi au vendredi et le matériel doit être fourni par vos soins.

TARIFS HORAIRES AGENCE : 20,88 € TTC/h - 27,83 € TTC/h les dimanches et jours fériés. **Tarif spécial 1^{er} Mai** : 41,76 € TTC/h - Tarif de nuit : 27,83 €/heure effectuée entre 22h et 7h du matin.

Jardinage et bricolage : 26,24 €/h – Sortir + : 20,88 €/h

TARIFS HORAIRES APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie : 20,45 € TTC et 25,56 € TTC les dimanches et jours fériés. **Tarif spécial 1^{er} Mai** : 40,90 € TTC.

Tarif de nuit : 25,56 € TTC/heure effectuée entre 22h et 7h du matin

TARIFS HORAIRES PCH : Prestation de Compensation du Handicap : 19,90 € TTC et 26,53 € TTC les dimanches et jours fériés. **Tarifs spécial 1^{er} Mai** : 39,80 € TTC.

Tarif de nuit : 26,53 €/heure effectuée entre 22h et 7h du matin

ENVOI DES FACTURES : Les factures sont envoyées entre le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

PAIEMENT DES FACTURES : A 30 jours suivant la date de la facture.

FRAIS DE RELANCE : Les frais de relance engendrés par des paiements tardifs au-delà de 30 jours seront les suivants :

* 3 € pour une relance simple

* 8 € pour un envoi en recommandé

* 15 € au titre des frais forfaitaires d'ouverture du dossier impayé

Toute facture recouvrée par voie contentieuse sera majorée d'une indemnité fixée forfaitairement à 10 % des sommes dues avec un minimum de 100 €.

Liste détaillée des prestations déclarées, agréées et autorisées qui peuvent être délivrées par le SAAD En Chœur de l'association SAJ (article D.7231-1 du code du travail) :

Désignations des prestations	Tarifs horaires TTC ⁱ
Assistance aux personnes âgées de soixante ans et plus, ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux.	20,88 €
Assistance aux enfants.	20,88 €
Assistance aux personnes en situation de handicap.	20,88 €
Cours à domicile : sont exclus les activités de conseil d'accompagnement de la personne (coaching, les cours de nutrition, le « relooking », etc.) et les cours dispensés dans le cadre de professions réglementées (code de la route, etc.).	20,88 €* [*]
Garde d'enfant(s) à domicile.	20,88 €* [*]
Accompagnement des enfants dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transports, actes de la vie courante), à condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.	20,88 €
Accompagnement des personnes âgées ou handicapés dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transports, actes de la vie courante), à condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile.	20,88 €
Entretien de la maison et travaux ménagers.	20,88 €* [*]
Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions.	20,88 €
Assistance administrative à domicile.	20,88 €* [*]
Assistance informatique et Internet à domicile.	20,88 €* [*]
Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage.	26,24 €* [*]
Prestations de petit bricolage.	26,24 €* [*]
Aide à la mobilité et transport de personnes ayant des difficultés de déplacement à condition que cette activité soit incluse dans une offre de services d'assistance à domicile.	20,88 €* [*]
Garde malade à l'exclusion des soins.	20,88 €
Accompagnement des personnes dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenade, aide à la mobilité et au transport, acte de la vie courante).	20,88 €* [*]

ⁱ Les tarifs horaires TTC s'appliquent avec le calcul de la réduction du crédit d'impôts de 50 %

* Pas d'intervention les samedis, dimanches et jours fériés